

Trez Capital émet un avis de suspension temporaire des rachats pour certains fonds à capital variable

Les fonds continueront de verser les distributions mensuelles aux porteurs de parts

Vancouver, C.-B. – 17 février 2026 – Trez Capital Fund Management Limited Partnership (« Trez Capital »), en tant que gestionnaire des fonds Trez Capital Prime Trust, Trez Capital Yield Trust, Trez Capital Yield Trust US (\$ CA) et Trez Capital Yield Trust US (USD) (collectivement les « fiducies concernées »), a annoncé la suspension temporaire du rachat des parts des fiducies en vigueur le 15 février 2026 à 8 h, HE.

Pour chacune des fiducies concernées, les distributions auront lieu conformément aux modalités décrites dans les notices d'offre respectives et aux antécédents fiables de la société sur 28 ans quant au paiement régulier de ses distributions. Les distributions peuvent être issues de revenus, de gains réalisés par la Fiducie concernée et/ou d'un remboursement de capital.

La suspension temporaire est mise en œuvre conformément aux dispositions de chaque déclaration de fiducie applicable. Elle est en vigueur pour toutes les demandes de rachat soumises au plus tard à la date d'entrée en vigueur et pour lesquelles aucun paiement n'a encore eu lieu. Aucune nouvelle demande de rachat ne sera acceptée tant que la suspension a cours. Les porteurs de parts qui ont déjà soumis des demandes de rachat non encore réglées peuvent annuler leur avis de rachat à tout moment avant la levée de la suspension en avisant Trez Capital par écrit.

La suspension du rachat des parts de Trez Capital Private Real Estate Fund Trust (« TPREF »), annoncée le 18 août 2025, est toujours en vigueur.

Aucun autre fonds de Trez Capital n'est touché par cette mesure.

Cette mesure a été prise pour protéger les intérêts de tous les porteurs de parts et assurer la gestion juste et ordonnée des fiducies concernées. Bien que tous les efforts soient déployés pour mettre fin rapidement à la suspension, aucune garantie ne peut être donnée quant à la durée des conditions actuelles ni à l'apparition éventuelle de nouvelles conditions. Toute demande de rachat qui n'aura pas été annulée à la date au cours de laquelle la suspension est levée sera rachetée conformément aux processus qui seront déterminés par Trez Capital et au prix établi lors du premier jour ouvrable suivant la levée de la période de suspension.

Trez Capital continuera d'émettre des mises à jour auprès des porteurs de parts, au besoin. Les appels téléconférence destinés aux porteurs de parts continueront également d'avoir lieu régulièrement comme prévu. Pour toute question, veuillez communiquer avec votre représentant de Trez Capital ou à sales@trezcapital.com.



Au sujet de Trez Capital

Fondée en 1997, Trez Capital est une société de placements immobiliers diversifiés et un important fournisseur de solutions de financement par emprunt et par capitaux propres dans le secteur immobilier commercial du Canada et des États-Unis. Trez Capital offre également aux investisseurs privés et institutionnels des stratégies pour investir dans une variété de fonds d'investissement hypothécaire, de produits de syndications et de placements immobiliers en coentreprises, opportuns et entièrement garantis, et fournit aux promoteurs immobiliers un financement rapide et souple à court et à moyen terme.

Le groupe de sociétés Trez, qui possède des bureaux dans les principaux centres de l'Amérique du Nord, établit son actif sous gestion à plus de 5,4 milliards CAD*. Il a financé plus de 1 800 transactions représentant plus de 22,5 milliards CAD depuis sa création. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site www.trezcapital.com. (* En date du T4 de 2025, l'actif sous gestion du groupe de sociétés Trez inclut les actifs détenus par toutes les sociétés affiliées à Trez.)

SOURCE Trez Capital

Demandes des médias : media@trezcapital.com.